



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Gisement d'hydrogène en Moselle

Question au Gouvernement n° 1465

Texte de la question

GISEMENT D'HYDROGÈNE EN MOSELLE

Mme la présidente . La parole est à M. Paul Midy.

M. Paul Midy . Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Jean-Luc Fugit, s'adresse à M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Des forages récents dans les sous-sols de la Moselle ont permis de découvrir ce qui pourrait être le plus grand gisement d'hydrogène naturel au monde. Les estimations sont encore en cours, mais ce sont potentiellement 34 millions de tonnes de ce gaz décarboné qui reposent dans notre sous-sol.

C'est une chance pour notre mix énergétique, mais surtout un trésor de l'ordre de 100 milliards d'euros pour notre pays. Nous devons bien réfléchir à ce que nous allons faire de cet argent. Ce serait une erreur de le dilapider dans des dépenses de fonctionnement insuffisamment maîtrisées. Il faut transformer cet actif en un levier durable de puissance économique au service de notre pays. D'autres ont fait ce choix. La Norvège, par exemple, a su transformer ses ressources naturelles en un fonds souverain qui finance près de 20 % du budget national et des retraites.

Pourquoi la France ne ferait-elle pas de même ? Un fonds souverain permettrait d'investir dans l'économie française et européenne, au service de l'innovation, de la réindustrialisation, de la transition écologique et de la défense. Il permettrait surtout de générer des dividendes qui pourraient être utilisés pour amorcer un système de retraite par capitalisation que nous appelons de nos vœux avec Gabriel Attal. Peut-on compter sur vous pour poser les bases de la création de ce fonds souverain au service des Françaises et des Français ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie* . Je vous prie d'excuser l'absence de Roland Lescure. Vous devrez donc vous contenter de ma réponse.

Il faut être très prudent sur le passage de la phase d'exploration à la phase d'exploitation, qui comporte des risques, notamment environnementaux. On a délivré six permis de recherche et d'exploration pour toute la France. C'est une très bonne chose car cela permet aux recherches d'avancer, notamment avec cette découverte en Moselle, mais la Française de l'énergie doit encore estimer la teneur en hydrogène et la profondeur du gisement.

Nous encourageons ces efforts grâce à divers dispositifs. Je rappelle que la France a été l'un des premiers pays

à reconnaître l'hydrogène natif comme substance minière. Nous avons missionné l'Ifpen et plusieurs universités, qui ont remis en juin dernier un rapport sur l'état des connaissances scientifiques sur l'hydrogène naturel.

Cette découverte est probablement une chance, mais, encore une fois, il faut être très prudent et attendre de nouvelles avancées dans la recherche pour voir jusqu'où on peut aller et pour estimer le montant d'éventuels revenus. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Paul Midy](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1465

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 2026